



ASBL **ROYAL JUDO CLUB LA HULPE**

JUDO – AÏKIDO

N° Entreprise 420.372.858

Rue de Combattants, 112

1310 - LA HULPE



La Hulpe, le vendredi 12 juin 2020

PV - Assemblée Générale Statutaire 2020 – Exercice 2019

Date : Samedi 15 février 2020
Lieu : Dojo – Rue des Combattants, 112 à 1310 La Hulpe

L'Assemblée Générale Statutaire débute à 15 h 35.

L'assemblée générale désigne Marc Beaufort, qui accepte, comme secrétaire de la réunion

1. Présence, Lecture et approbation du P.V. précédent

Liste de présence

a. Conseil d'administration

Présents :

Marc Haverhals	Président
Alexandre Beaufort	Secrétaire
Luciano Gonzalez	Administrateur
Joelle Poelman	Administrateur
David Buccella	Administrateur représentant section Aikido

Absents & Excuses

Kevin Engelen	Trésorier (Excusé + Procuration à Laura Pluvinage)
---------------	--

b. Membres Effectifs

Présents :

Marc Beaufort
Roger Gonzalez
Daniel Poelman

Absents & Excusés

Pascal Haverhals	Excusé
------------------	--------

c. Pour information : Membres Adhérents (Membre ou représentant du membre)

Laura Pluvinage	Licence : 185.061 (Kevin Engelen)
Nicolas Cloes	Licence : 23.673
Marine Melin	Licence : 126.250
Lucas Gonzalez	Licence : 136.211

Avec les deux procurations reçues le quorum est atteint.



ASBL **ROYAL JUDO CLUB LA HULPE**

JUDO – AÏKIDO

N° Entreprise 420.372.858
Rue de Combattants, 112
1310 - LA HULPE



Approbation du P.V. précédent

Il n'est pas procédé à la lecture du PV précédent pendant la séance car ce dernier a été remis avec la convocation. Aucune modification et/ou remarque n'est formulée sur le PV de l'Assemblée générale de 2019. Ce dernier est donc approuvé à l'unanimité

2. Allocution du Président & Directeur Technique

Le président remercie les membres et les administrateurs de leur présence.

Cette année 2019 est principalement marqué par une triste nouvelle car nous devons déplorer la disparition de notre ami Romain Thielemans à l'âge de 66 ans ainsi qu'en ce début d'année 2020 celle de Ceslaw Janus surnommé « Tarzan » à l'âge de 81 ans. L'ensemble du comité et des judokas s'associe à la douleur des familles.



Nous devons aussi noter, et donc féliciter, Nicolas Cloes pour l'obtention du Sho-Dan (1 Dan).

3. Allocution du secrétaire

Marc Beaufort informe l'assemblée des effectifs au premier janvier de l'exercice ce qui peut se synthétiser par un effectif global légèrement en croissance tout en attirant l'attention que pour la troisième année consécutive nous devons déplorer un effectif réduit, à la limite du gérable, pour la section Aikido.

		Janv. 2018	Janv. 2019	Janv. 2020
Aïkido		39	36	33
	Responsable	3	2	2(0)
	Premier cours	15	11	12(+1)
	Deuxième Cours	13	11	10(-1)
	Membre Adultes	8	12	9(-3)
Judo		95	99	102
	Responsable	9	10	10(0)
	Premier cours	34	26	32(+6)
	Deuxième Cours	25	28	34(+6)
	Adultes	27	35	26(-9)
Total		134	135	135



ASBL **ROYAL JUDO CLUB LA HULPE**

JUDO – AÏKIDO

N° Entreprise 420.372.858

Rue de Combattants, 112

1310 - LA HULPE



Marc Beaufort signale également que les aspects administratifs, à régler par le président, relatifs aux décisions de l'assemblée générale sont toujours en cours, ce qui empêche de pouvoir effectuer les démarches nécessaires à la prise de fonction du trésorier.

Marc Beaufort signale toutefois que les démarches nécessaires à la mise en ordre du Registre UBO ont été faites (Voir annexe) – Le registre UBO (Ultimate Beneficial Owner) a pour objectif la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

Remarque post assemblée.

Les adaptations et publications officielles ont bien en lieu avec la parution au moniteur en date du 26 février 2020 (Voir annexe) et mise à jour de la banque carrefour ([Lien](#)) en date du 14 février 2020

4. Rapport du Trésorier

Le Trésorier donne lecture des comptes (Voir information comptable en annexe) en les commentant.

Alors que le **budget** prévoyait une augmentation des avoirs de 490 euros, la bonne gestion et la bonne fréquentation de notre club permet de **clôture l'exercice** par une augmentation des avoir légèrement supérieurs à savoir 779,69 euros

Il n'y a aucune particularité à signaler et une analyse plus détaillée poste par postes est disponible chez le secrétaire.

5. Approbation des comptes et décharge des Administrateurs

La comptabilité a été vérifiée en détail par Nicolas Cloes en tant que commissaire aux comptes. N'ayant constaté aucune irrégularité ou erreur, Nicolas recommande l'approbation des comptes.

C'est à l'unanimité des présents que les comptes pour l'année civile 2019 sont approuvés et que décharge est donnée aux Administrateurs.

6. Elections / Réélection des membres du Conseil d'Administration sortants et rééligibles

Les membres sortants et rééligibles sont réélus à l'unanimité.

Dès lors le conseil d'Administration se compose comme suit :

Marc Haverhals	Président	Sortant et réélu
Alexandre Beaufort	Secrétaire	
Kevin Engelen	Trésorier	
Luciano Gonzalez	Administrateur	
Joelle Poelman	Administratrice	
David Buccella	Administrateur	



ASBL **ROYAL JUDO CLUB LA HULPE**

JUDO – AÏKIDO

N° Entreprise 420.372.858

Rue de Combattants, 112

1310 - LA HULPE



7. Désignation des Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale renouvelle à l'unanimité le mandat de Nicolas Cloes comme commissaire aux comptes pour l'exercice 2020 et Marc Beaufort reste bien entendu à la disposition de Nicolas pour tout support nécessaire. Le commissaire aux comptes se chargera de prendre les dispositions d'usage afin de mener sa tâche à bien en sachant que cette activité peut être concentrée sur les périodes de fin juin (clôture de la saison) et du congé de Noël (pour la clôture comptable de l'année).

8. Calendrier et budget des grandes activités pour l'année civile 2020

Le budget est présenté par le président (Voir détail en annexe). Ce budget tient compte de la situation réelle de 2019 ainsi que d'une légère inflation mais ne prévoit aucun poste exceptionnel si ce n'est la réduction des subsides (aucune somme n'est attendu d'atout cœur).

En conséquence, le budget qui prévoit une utilisation des avoirs de 300 € est approuvé à l'unanimité.

Remarque post assemblée.

En raison des discussions abordées dans les points divers et du souhait de faire quelques travaux dans les installations, ce budget devra être revu en cours d'exercice

Le calendrier des activités – et leur organisation - sera élaboré de manière plus précise dans le courant de l'année pour autant qu'il n'impacte pas le budget prévisionnel tel que présenté et comprendra au minimum les activités suivantes :

Activités du club

- *Organisation des Shiai : 01 ou 08 novembre 2020 ou 06 décembre 2020*
- *Sortie « Adultes » : samedi 02 mai 2020*
- *Barbecue (avec participation aux frais) : samedi 23 mai 2020*
- *Cours collectif de fin de saison : vendredi 26 juin 2020*
- *Saint-Nicolas du Club : vendredi 04 décembre 2020*
- *Cours collectif de fin d'année civile : vendredi 18 décembre 2020*
- *Assemblée Générale 2021 – Exercice 2020 : samedi 06 février 2021 à 15h00*

Représentation extérieure

- *Représentation au conseil des Sports*



ASBL **ROYAL JUDO CLUB LA HULPE**

JUDO – AIKIDO

N° Entreprise 420.372.858
Rue de Combattants, 112
1310 - LA HULPE



Compétition

➤ Compétition :

- 08-09 février 2020 : Nivelles (+ Poussins)
 - 23 février 2020 : Florennes
 - 06 mars 2020 : Soignies – Entraînement masse Ilse Heylen & Serge Tuypens
 - 22 mars 2020 : Saint-Denis (+ Adultes)
 - 18 & 19 avril 2020 : Tori-Beauvechain (tous + équipes)
 - Si possible une seconde avec poussins
 - Septembre/octobre 2020 : Braine l'Alleud
 - Si possible une compétition en novembre/décembre
-
- 19 janvier 2020 : Championnats Provinciaux (Emmy Engelen sélectionnée)
 - 25 & 26 janvier 2020 : Championnats Régionaux
 - 15 & 16 février 2020 : championnat Nationaux
 - 07 novembre 2020 : Championnats Belgique Senior

9. Divers & Tour de table

- Renouvellement de notre adhésion à « Atout Cœur, A tous Sports Asbl ». L'Assemblée confirme le renouvellement de notre adhésion (Cotisation 10 euros)
- Titulaires de cours : Rappel des règles de sécurité et procédures et le directeur technique rappelle l'importance d'un bon échange et d'une synchronisation continue entre les titulaires des différents entraînements
- Absence et remplacement : Le comité demande à Marc Beaufort de renvoyer un rappel aux responsables de cours (Titulaires, assistants,...) pour rappeler les principes de base à savoir que toute absence future doit être signalée dans les plus brefs à Marc Beaufort et que c'est à la personne qui s'absentera de faire le nécessaire pour trouver son remplaçant et le communiquer à Marc Beaufort car il n'est pas acceptable de ne pas savoir à l'avance, et donc de ne pas pouvoir répondre aux parents, qui va donner le cours. DAN, Nicolas, Cédric, ...sont toujours disposés, dans la mesure du possible, à assurer un dépannage éventuel.



ASBL **ROYAL JUDO CLUB LA HULPE**

JUDO – AÏKIDO

N° Entreprise 420.372.858

Rue de Combattants, 112

1310 - LA HULPE



➤ Encadrement des déplacements

Il est indispensable de prêter attention à l'encadrement de nos jeunes lors de déplacements/compétitions car :

- La présence sur le bord des tatamis est de plus en plus limitée aux titulaires d'un titre de coach (voir précision ci-dessous)
- La présence de chargés de cours lors de ces déplacements, qui fait également partie de l'encadrement et du suivi des jeunes, même si en légère amélioration, se limite beaucoup trop souvent à une ou deux personnes (toujours les mêmes).

Il est donc demandé à chaque chargé de cours de faire un effort et d'essayer d'être présent au moins à un déplacement sur la saison

Titre de coach

Cas 1 : Je suis déjà titulaire du titre (voir coin inférieur droit de la licence) et je reste titulaire de ce titre sans limite jusqu'à la prochaine mise à niveau obligatoire (rien de prévu pour l'instant)

Cas 2 : Je ne suis pas titulaire du titre, deux possibilités s'offrent à moi

Option 1 : Je suis une formation **ADEPS Judo** et je reste titulaire de ce titre sans limite jusqu'à la prochaine mise à niveau obligatoire (rien de prévu pour l'instant)

Option 2 : Je suis la formation **arbitre/chrono** de la fédération et je reste titulaire de ce titre jusqu'au prochain séminaire annuel obligatoire arbitre/chrono

➤ Entretien/Nettoyage salle/Accès au dojo

Laura relève diverses remarques concernant le respect des divers occupants des locaux (Exemple : Billes terrain synthétiques, plumes, nourriture, urine dans douches, ...).

Etant donné que certaines personnes de l'école ne semblent ni respecter les lieux, ni le travail effectué et qu'il est impossible, pour des raisons de sécurité de fermer les lieux, le Comité, qui ne peut tolérer ce genre d'attitude, demande à Marc Beaufort d'adresser un mail à la directrice de l'école afin de lui demander de prendre les mesures nécessaires et si aucune amélioration n'est constatée, d'adresser un courrier au bourgmestre.

➤ Rafraichissement dojo, tatami & douches

Comme chaque année, se repose la question de rafraichissement du dojo tenant compte de l'incertitude quant au devenir des locaux.

L'état actuel pouvant se résumer comme suit :

- Dojo : Etat acceptable, rafraichissement des peintures souhaitables mais pas indispensable
- Tatami : Etat acceptable, renouvellement des tatamis à continuer sur base d'un roulement de l'ensemble des tapis sur 4 ans (comme maintenant)
- Vestiaires : Etat acceptable, rafraichissement du plafond (principalement coté garçon) à envisager tenant compte des dégâts occasionnés par l'école mais pas indispensable, mesure conservatrices suffisantes.



ASBL **ROYAL JUDO CLUB LA HULPE**

JUDO – AÏKIDO

N° Entreprise 420.372.858
Rue de Combattants, 112
1310 - LA HULPE



- Douches filles : Etat acceptable
- Douches garçons
 - Petit douche (coté gauche) : Insalubre – Interdite à l'utilisation, le club se décharge de toute responsabilité en cas d'usage de ces douches et l'entretien ne sera plus fait systématiquement
 - Grande douche (coté droit) : Utilisable mais à la limite de l'insalubrité, nécessité de refaire les murs, le plafond et de remplacer la tuyauterie d'arrivée des eaux.

Dès lors le comité demande (Marc Beaufort & Haverhals s'en charge) d'effectuer les démarches nécessaires avec les professionnels, les instances communales et autres instances officielles pour faire établir les devis et analyser les possibilités de subsides pour :

- Le roulement nécessaire au remplacement des tapis
 - Les travaux de rafraîchissement de la grande douche du vestiaire homme
- Polo / Sweat
Le souhait de faire réaliser des polo/T-Shirt... reste d'application.
Sur base des divers devis, la préférence va pour des Sweat à capuche.

Toutefois, avant de confirmer et de mettre en œuvre ce dossier, les démarches suivantes doivent encore être effectuée

- Attendre la finalisation du concours pour le nouveau logo du club (Date prévue : Juin 2020)
- Approfondir l'analyse des possibilités pour la réalisation des sweat (Discussion notamment en cours avec le Budo)
- Approfondissement du choix du modèle

Ceci devrait permettre de remettre le sujet à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée générale.

Etant donné que tous les points à l'ordre du jour ont été abordés, le président clôture l'Assemblée Générale Statutaire à 17 h 20.

Annexes :

- Copie de la liste des présences + Procurations
- Copie du PV de l'assemblée générale 2018 (Approuvé)
- Copie avis publication au moniteur
- Copie information Registre UBO
- Copie Compte des résultats 2019
- Copie du Bilan 2019
- Copie du Budget 2020